

Tarifs applicables au CHU Grenoble Alpes

(au 1^{er} janvier 2025)

Les tarifs sont ceux en vigueur à ce jour. Ils sont définis par arrêté de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et sont susceptibles d'être modifiés à la date de votre hospitalisation.

Forfait hospitalier	20 € par jour pour toute hospitalisation en médecine, chirurgie, obstétrique comprenant au moins une nuitée. 15 € par jour pour toute hospitalisation en psychiatrie comprenant au moins une nuitée.
----------------------------	---

Ticket modérateur	Le ticket modérateur est la partie de vos dépenses de santé qui reste à votre charge (ou votre mutuelle) une fois que l'Assurance Maladie a remboursé sa part.
--------------------------	--

Prestations de soins

1) Consultations

Tarifs en euros TTC

Consultation généraliste (Consultation au cabinet par le médecin spécialiste qualifié, le médecin spécialiste qualifié en médecine générale ou le chirurgien-dentiste spécialiste qualifié.)	30 €
Spécialiste CS (consultation spécialiste)	26,50 €
Spécialiste APC (Avis ponctuel de consultant)	60 €
Spécialiste APU (Consultation au cabinet par le médecin spécialiste qualifié, le médecin spécialiste qualifié en médecine générale ou le chirurgien-dentiste spécialiste qualifié.)	69 €
Psychiatrie, neuropsychiatrie, neurologue Spécialiste CNP (consultation Psychiatrie, neuropsychiatrie, neurologue)	50 €
Spécialiste APY (avis ponctuel de consultant pour les psychiatres, neuropsychiatres ou neurologues)	67,50 €
Cardiologue CSC (consultation pour les cardiologues)	47,73 €
Sage-femme CF (consultation sage-femme)	23 €
Consultation de diététique	46 €
Acte d'ostéodensitométrie osseuse	40 €
Téléconsultation TCS (médecin spécialiste hors psychiatrie, neurologie, pédiatrie et gynécologie)	30 €
Téléconsultation TCS (Gynécologie)	32 €
Téléconsultation TCS (Pédiatrie)	32 €
Téléconsultation TCS (Psychiatrie ou neurologie)	50,20 €

Majorations pour consultations

Dimanche et jour férié	19,06 €
Nuit de 20h à 24h00	35 €
Nuit de 00h à 08h00	40 €
Enfant de moins de 6 ans vu par un généraliste	5 €
Coordination par généraliste ou spécialiste	5 €
Accueil et traitement gynécologique	28,63 €
Participation assuré forfait patient urgence et majoration	19,61 €

Pénalités

Des majorations de paiement sont prévues par l'assurance maladie en cas d'absence de déclaration de médecin traitant ou lorsque le patient n'est pas orienté par son médecin traitant.

2) Hospitalisation complète

Tarifs en euros TTC

Médecine gériatrique, addictologie, douleurs chroniques	1 484,61 €
Médecine autre	1 561,06 €
Hospitalisation complète - de 18 ans	953,46 €
Hospitalisation complète + de 18 ans	1 012,51 €
Chirurgie	1 889,69 €
Spécialité couteuse	2 622,28 €
Spécialité très couteuse REA	3 397,01 €
Obstétrique hospitalisation complète	1 551,32 €
Nouveaux nés	1 055,93 €
Hospitalisation à domicile	451,52 €

3) Ambulatoire

Tarifs en euros TTC

Hospitalisation partielle - de 18 ans	755,77 €
Hospitalisation partielle + 18 ans	884,67 €
Médecine Gériatrie, addictologie, douleurs chroniques ambulatoires	1 184,38 €
Médecine autre ambulatoire	1 404,26 €
Médecine GHS Intermédiaire	702,13 €
Chirurgie ambulatoire	1 512,15 €
Obstétrique ambulatoire	1 391,90 €
Séance Chimiothérapie	1 535,55 €
Séance de Prot-onthérapie	2 076,18 €
Séances Radiothérapie Haute précision : stéréotaxie, irradiation corporelle totale, autres techniques spéciales, RCMI	1 182,87 €
Séances Dialyse	1 353,58 €
Autres séances	1 435,56 €

4) Soins médicaux et de réadaptation (SMR)

Tarifs en euros TTC

SMR pédiatrie, brûlés, oncohématologie HP	713,35 €
SMR neurologie HP	713,35 €
SMR cardiologie HP	588,73 €
SMR locomoteur HP	588,73 €
SMR pédiatrie, brûlés, oncohématologie HC	778,19 €
SMR neurologie HC Soins médicaux	778,19 €
SMR cardiologie HC	658,19 €
SMR locomoteur HC	658,19 €
SMR gériatrie HC	639,79 €

Prestations supplémentaires payantes (à votre charge ou la mutuelle)

1) Chambres particulières

Supplément pour chambre individuelle (<i>Hospitalisation complète Site Voiron</i>)	70 € / jour
Supplément pour chambre individuelle (<i>Hospitalisation complète sites Grenoble</i>)	65 € / jour
Supplément pour chambre individuelle Chirurgie Ambulatoire	30 € / jour
Supplément pour chambre individuelle SSR	55 € / jour

2) Téléphone

Hôpital Michallon, Hôpital Couple Enfant, Hôpital Sud

Les formalités d'ouverture de la ligne sont à réaliser à la régie TV entre 11h30 et 19h.

Une ligne pour être joint peut vous être attribuée dans votre chambre à votre entrée moyennant un cout forfaitaire de 3,50 €
Casque 4,5 €

Si vous souhaitez également pouvoir appeler, les tarifs sont :

coût minute poste fixe 0,06 €

coût minute mobile 0,30 €

Hôpital de Voiron

Les formalités d'ouverture de la ligne sont à réaliser auprès de la cafétéria de la société Entre Parenthèse assurant la gestion déléguée des services de téléphone et de télévision. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Une ligne pour être joint vous peut vous être attribuée dans votre chambre à votre entrée moyennant un cout de 5 €
Casque 2 €

Si vous souhaitez également pouvoir appeler, les tarifs sont :

coût minute poste fixe 0,056 €

coût minute mobile 0,20 €

3) Télévision

Hôpital Michallon, Hôpital Couple Enfant, Hôpital Sud

1 jour	5 €
7 jours (dont 1 offert)	28 €
15 jours (dont 3 offerts)	55 €
28 jours (dont 7 offerts)	96 €

Hôpital de Voiron

1 jour	3,90 €
7 jours (dont 1 offert)	23,40 €
14 jours (dont 2 offerts)	46,80 €
30 jours (dont 8 offerts)	85,80 €

4) Frais de reproduction (pour toutes demandes antérieures au 6 mai 2024)

Pour tous les sites du CHUGA :

10 euros - Forfait contretypes

20 euros - Forfait contretypes, copie, tarifs d'envoi, CD-Rom

5) Frais Accompagnants

Hôpital Michallon, Hôpital Couple Enfant, Hôpital Sud

Chambre d'accompagnement avec petit déjeuner	26,46 €
Chambre sans petit déjeuner	22,68 €
Lit accompagnant et petit déjeuner	12,60 €
Repas accompagnant	17,64 €
Petit déjeuner accompagnant	6,30 €

Hôpital de Voiron

Repas accompagnant	12,85 €
Petit déjeuner accompagnant	4,44 €
Lit accompagnant sans petit déjeuner	8,76 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. »

Le montant de ces exigences particulières dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

